



Association pour la défense
des Personnes Agées en EMS
et de leurs Familles

apaf info

Décembre 2005

N° 4

JOYEUX NOËL, BONNE ANNEE,
avec nos vœux de santé, d'amitié, de moments
partagés avec celles et ceux qui nous sont
chers.

Ecoute • conseil • défense

Contactez-nous pour
prendre rendez-vous :
022 310 82 82

Centre d'information et d'orientation pour les personnes âgées

*Documentation sur le
réseau genevois des EMS,
les institutions et les
associations au service des
personnes âgées*

Esplanade Poste de Montbrillant

Rue des Gares 12-Genève

Ouvert mardi et jeudi, 14h
à 17h ou sur rendez-vous

APAF

Rue des Gares 12
Case postale 2087
1211 Genève 2
Tél. 022 310 82 82
Fax 022 310 82 79
CCP 12-16944-1
info@apaf.ch
www.apaf.ch

Message de la Présidente

En ce mois de décembre, en attendant Noël, nos EMS ont déjà mis leurs beaux habits de fête.

A nous maintenant d'aller découvrir et admirer les décorations créées et mises en place avec amour et savoir-faire par le personnel et les résidants. Nos visites amicales seront appréciées et contribueront à l'animation et à l'ouverture des établissements.

Prendre le temps d'aller voir nos proches nous permettra de quitter

un moment le tourbillon des préparatifs des fêtes. Ecouter notre aîné-e nous raconter les Noëls de son enfance, fredonner ensemble une chanson et partager des moments de tendresse, cela nous fera du bien à nous aussi.

Nous souhaitons à nos lectrices et lecteurs, et particulièrement aux résidentes et résidants, des fêtes lumineuses et sereines ainsi qu'une bonne année 2006 !

Heidi Huissoud

1er octobre 2005

Journée internationale de la personne âgée. Nous disions, le même jour à la même heure, l'APAF sera présente dans tous les EMS du canton de Genève.

Opération réussie dans 33 EMS.

Merci pour l'accueil chaleureux qu'ont reçu nos messagers.

Assemblée générale :

Mardi 14 mars 2006 à la Salle de conférences du Centre St-Boniface, Avenue du Mail 14.

Accueil : 18h30.

Partie administrative: 19h.

Conférence : une autorité de l'OCPA répondra à toutes questions concernant les EMS : prix de pension, héritage, donation...

LE BIEN-ETRE DES RESIDANTS EN EMS

La publication d'une recherche universitaire * qui s'est déroulée dans six EMS vaudois et six EMS genevois a retenu toute notre attention : le bien-être des résidents. Pour mener cette enquête, l'équipe de recherche a conduit 159 entretiens avec les professionnels dans les douze EMS, 62 entretiens avec les résidents et 59 avec les proches.

Le point de vue des résidents

Que faut-il pour que vous vous sentiez bien ?

La qualité des relations avec autrui : tous les contacts sont essentiels, que ce soit avec les professionnels, les membres de l'environnement personnel et les autres résidents.

Une certaine liberté, de mouvement (pouvoir sortir), d'activités (disposer d'animation) mais aussi de retrait, quand ils en ont envie (pour se reposer, être tranquille).

L'espace, le sentiment d'être « comme chez soi », favorisé par le confort, le déroulement des repas, parfois la présence d'animaux domestiques, en fait un sentiment de liberté.

En terme de définition de bien-être, il faut souligner les interactions décrites par les résidents recouvrant la santé physique, l'état psychologique, le niveau psychique.

Le point de vue des proches

Qu'est-ce qui contribue au bien-être de votre parent ?

La qualité des relations, de l'**ambiance**, de la **participation** au sein de l'EMS vient en premier rang de tous les facteurs contribuant

au bien-être des résidents, dans le respect de leur dignité.

La qualité des prestations et l'environnement, sécurité, régularité des repas, confort matériel et spirituel.

Se sentir libre et comme chez soi; à noter que les proches insistent sur la sécurité indispensable aux résidents alors que les résidents, eux, parlent de liberté.

Le point de vue des professionnels

Ce qui contribue au bien-être des résidents

La qualité des soins est évidemment omniprésente et apparaît comme une notion constante, implicite dans tous les discours, c'est un peu comme si cela allait de soi.

L'écoute du résident, permettant la reconnaissance de l'autre, de l'empathie à son égard, une saisie fine de ses attentes.

La personnalisation : plans de soins, projets de vie, indication alimentaire, respect des désirs d'activités comme expression de liberté individuelle, dans le respect de la dignité.

Le confort, propos relatifs au « lieu de vie », au « chez soi », cadre agréable, chambre individuelle, mais aussi préservation de la souffrance, de la douleur.

En conclusion, c'est la qualité des relations qui est prioritaire selon les trois points de vue, résident, proche et professionnel. De cela, nous sommes convaincus.

Marianne Herzog
Vice-présidente

Michel Dokic
Secrétaire général

* UNIGER, Institut de psychologie, Université de Lausanne